

COMMENT SE CHAUFFER MIEUX ?

LE CHAUFFAGE REPRÉSENTE 59 % DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES D'UN FOYER ET LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE 13 %. LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE EST DONC DÉTERMINANT POUR FAIRE DES ÉCONOMIES ET BÉNÉFICIER D'UN CONFORT OPTIMAL !

LIMITER LES GASPILLAGES



Limiter les déperditions de chaleur : fermer rideaux et volets la nuit, calorifier les tuyaux d'eau chaude...



Installer un système de régulation et de programmation des températures : c'est 5 à 15 % d'économies.



Faire entretenir sa chaudière par un professionnel une fois par an, pour garantir son efficacité, sa durabilité et limiter les pannes.

PASSER AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, QUELS ATOUTS ?

⊕ écologiques

elles émettent moins de gaz à effet de serre.

⊕ sûres

disponibles localement et sur le long terme.

⊕ stables

leurs prix sont peu fluctuants contrairement à ceux des énergies fossiles en hausse constante.

⊕ économiques

Le bois est peu onéreux. Le soleil et l'air sont gratuits, ce qui permet de réduire la facture d'énergie.

De nombreuses aides sont disponibles :
www.ademe.fr/financer-renovation-habitat

Le remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière plus performante bénéficie d'une prime à la conversion (chaudière à 1 € pour les ménages modestes)

QUELLES SOLUTIONS ?

Chauffage central : remplacer sa vieille chaudière

Pompe à chaleur air/eau



900 €/an économisés* sur la facture d'énergie

Chaudière bois granulés



1 300 €/an économisés* sur la facture d'énergie

* Par rapport à une vieille chaudière fioul (2 600 €/an), pour une maison de 120 m² construite à la fin des années 1970 et habitée par 4 personnes en Île-de-France

Et si ce n'est pas possible ?

Choisir une chaudière gaz très haute performance



800 €/an économisés* sur la facture d'énergie

Chauffage décentralisé : remplacer ses vieux radiateurs

Poêle à bois granulés

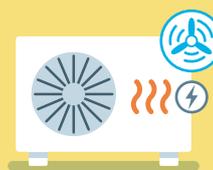
dans la pièce principale + appoint nécessaire (radiateurs électriques)



600 €/an économisés* sur la facture d'énergie

Pompe à chaleur air/air

multi-split dans toutes les pièces



1 600 €/an économisés* sur la facture d'énergie

* Par rapport à de vieux radiateurs électriques (3 280 €/an), pour une maison de 120 m² construite à la fin des années 1970 et habitée par 4 personnes en Île-de-France

Et si ce n'est pas possible ?

Choisir des radiateurs électriques dernière génération



268 €/an économisés* sur la facture d'énergie

Et pour l'eau chaude :



Chauffe-eau solaire individuel avec la chaleur du soleil



Chauffe-eau thermodynamique via une pompe à chaleur

4 RÈGLES D'OR AVANT D'ENGAGER DES TRAVAUX

1 Se renseigner auprès d'un conseiller FAIRE sur les systèmes de chauffage possibles et les aides financières.

2 Isoler son logement avant de changer son chauffage : un logement mal isolé ne conserve pas la chaleur.

3 Choisir un appareil performant et de qualité en s'aidant des labels (Flamme verte...), de l'étiquette énergie...

4 Faire appel à des professionnels RGE pour mettre en œuvre la solution la plus adaptée.

POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez le guide de l'ADEME « Se chauffer mieux et moins cher » sur www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques
Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement par les conseillers FAIRE : pour trouver le conseiller le plus proche de chez vous **0 808 800 700** Service gratuit + prix appel OU www.faire.fr

